



## Achat voiture d'occasion à un particulier

Par **Olivier**, le **24/01/2011** à **13:59**

Bonjour,

voila mon problème j'ai acheté à un particulier un véhicule mis aout dernier et je me rend compte que la voiture est pleine de défauts... train arrière tordu, train avant issu d'un véhicule diesel, le moteur est peu être près à casser.. et plein d'autre chose..

j'aimerais donc savoir ce que je peu faire si il y a des recours possible?

merci de votre réponse.

Cordialement

Par **mimi493**, le **24/01/2011** à **14:19**

Le CT était OK ?

[citation]train avant issu d'un véhicule diesel[/citation]  
ça empêche l'utilisation normale du véhicule ?

[citation]je moteur est peu être près à casser[/citation]  
Vous devrez prouver ce fait et que ce n'est pas du à l'usure normale

Par **Olivier**, le **24/01/2011** à **14:51**

bien il me l'a vendu sans CT, je l'ai donc passé et ils ont remarqué des défauts mais rien de grave avec contre visite y avait juste la ligne d'échappement et une fuite d'essence que je souhaitais réparer, je pense que le garage ou le contrôle technique a été passé n'as pas joué le jeu non plus... les disques avant sont plus petit qu'à l'origine donc je pense pas que d'un point de vue sécurité ce soit bien... de plus le vendeur me l'a vendu avec les papiers au nom de l'ancien propriétaire qu'il connaissait à ses dires...

Par **Olivier**, le **25/01/2011** à **09:31**

Y a-t-il des recours possibles ?

Contre qui ? le propriétaire du véhicule ou la personne qui me l'a vendu